



formation et france travail

Par **nanou9599**, le **24/07/2024** à **16:33**

Bonjour,

Je me suis inscrite a une formation professionnelle de gestionnaire de paie par le biais de mon CPF pour anticiper l'avenir . Je suis en activité, je suis secretaire. Mon patron qui exerce en liberal, cesse son activité dans deux ans (retraite) et je vais etre à "France travail" pour la premiere fois de ma vie.

Pouvez vous me dire, si France travail finance des formations, meme lorsqu'on a épuisé son solde CPF ?

Merci

Par **Marck.ESP**, le **25/07/2024** à **17:49**

Bienvenue sur LegaVox

Vous avez 2 ans devant vous, les choses peuvent changer, mais à ce jour, rien ne vous empêcherait de bénéficier d'un relais par France Travail.

N'hésitez pas à vous renseigner à la source.

<https://www.francetravail.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/financer-ma-formation.html>

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-salaries/article/projet-de-transition-professionnelle>